

5- Donatien DIBWE, « La collecte des sources orales », *Civilisations*, n° 54 année 2006, pp 45-55.

6- Hélène WALLENBORN, "Les attitudes de l'historien face aux témoins", *Sonorités*, n° 4, Mai 2002, pp. 25-34

Références électroniques :

- BRACCO Hélène, "Utilisation croisée de corpus oraux sur la guerre D'Algérie". *Imageson.org*, 14 octobre 2008 [En ligne]
<http://www.imageson.org/document1056.html>.

- BRACCO Hélène, « Mémoires de la guerre d'Algérie : de la collecte d'interviews à la numérisation des cassettes », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS* [En ligne], Hiver 2008 - printemps 2009, mis en ligne le 01 juin 2008

- PHILLIPPE Denis, **Histoire orale et travail de mémoire dans l'Afrique du Sud contemporaine** Professeur à l'université du KwaZulu-Natal (Afrique Du Sud), Fichier PDF.

- DOMERGUE-CLOAREC Danielle , **Réflexion sue le témoignage en**

Histoire Militaire .

Professeur en Histoire contemporaine Université Montpellier III
Fichier PDF .

Sources bibliographiques complémentaires :

- DESCAMPS, Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la construction de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, coll. "Sources", 2001 (2e éd. en 2005).
- DESCAMPS, Florence *et al.* (sous la dir.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, coll. "Sources d'histoire", 2006.
- PERROT, Claude-Hélène (sous la dir.), *Sources orales de l'histoire de l'Afrique*, Paris, Éditions du CNRS, 1989 (rééd. 1993).

- 3- BEN-ABBAS Mostafa , **Oralité et tradition orale.** (Université Med Premier Oujda Maroc 3), actes du 2eme colloque international sur la langue amazighe : De La Tradition Orale Au Champ De La Production Ecrite (Parcours Et Défis) organisé les 17 et 18 avril 2013, sous la direction du Professeur Mohamed DJELLAOU. Université Akli MOHAND OLHADJ – BOUIRA, faculté des lettres et des langues : Département De Langue Et Culture Amazighes.

4- Sur le mouvement militant de l'Histoire orale :

Vers la fin des années 1960 et début des années 1970, c'est le départ de toute une série de mouvements radicaux aux Etats-Unis : on demande de manière générale une nouvelle histoire, une histoire vue d'en bas, celle de la classe ouvrière, des femmes, des minorités ethniques ou raciales. C'est dans ce contexte que, dans les universités américaines, des départements d'études féminines et de groupes minoritaires (noirs, italiens, indiens...) sont instaurés et l'histoire orale devient souvent un instrument d'étude de ces minorités par elles-mêmes.

Dans les années 1970, se crée un mouvement international d'histoire orale. Dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, des chercheurs isolés commencent à enregistrer des sources orales pour documenter des événements particuliers en Europe, où le terrain avait été préparé par différentes institutions scientifiques mises en place au lendemain de la guerre pour étudier l'histoire de la Seconde Guerre mondiale qui avaient récolté de nombreux témoignages.

Ce mouvement international d'histoire orale est, dans les années 1970, un moyen de s'opposer à l'académisme : il est soutenu par de jeunes chercheurs qui ont été souvent proches des mouvements étudiants qui ont secoué les campus universitaires à la fin des années 1960.

C'est le britannique Paul Thompson qui est la cheville ouvrière de la construction du mouvement international, en établissant des contacts avec des personnes qui s'intéressaient à l'utilisation de la parole des gens en sciences humaines³. Son livre *The Voice of the Past* est un véritable manifeste en faveur de l'histoire orale, et s'appuie sur les arguments suivants⁴ : l'histoire, depuis Hérodote jusqu'à Michelet, en passant par Voltaire et les chroniqueurs médiévaux, était orale. Ce n'est qu'au XIX^e siècle, -lorsque l'histoire devient discipline académique en se définissant par l'usage de la source écrite-, qu'elle abandonne celui de la source orale aux sciences humaines qui ont pour objet l'étude des sociétés ou des classes sociales sans écriture, tels l'ethnologie ou le folklore. Voir :

- Hélène WALLENBORN , "Les attitudes de l'historien face aux témoins", **Sonorités** , n° 4, Mai 2002, pp. 25-34

témoin a entretenue avec l'interviewer, ou bien des caprices de la mémoire de l'individu, ou bien encore de l'absence d'écho du fait tu dans la mémoire collective ? Ou à la combinaison de plusieurs de ces facteurs ? (Wallenborn,h .2002)

Le témoin en Histoire militaire doit être bien situé par rapport aux événements. Il est certain que la vision d'un soldat dans un poste n'est la vision que d'une petite partie des événements et qu'elle ne peut être identique à celle d'un commandant de secteur ou à celle d'un chef d'Etat-major. Il faut donc se garder de toute généralisation abusive.

L'enregistrement du témoignage est une donnée à ne pas négliger. Tout le monde ne réagit pas de la même manière. Nous avons constaté, – pas seulement en pays sous-développé – que le chercheur qui écrit apparaît aux yeux du témoin moins dangereux que celui qui enregistre à l'aide d'un magnétophone. C'est un peu le même problème qu'on retrouve aux archives lorsqu'on vous interdit de photocopier un document, mais qu'on vous autorise à le recopier, bien que l'on sache que la photocopie ne sera pas recevable juridiquement à moins d'avoir été certifiée conforme. L'expérience prouve que, dans le cas d'un enregistrement, le témoin a tendance à s'autocensurer ou à demander qu'on efface tel ou tel passage lorsqu'il se réécoute. (Domergue, d. 2008)

Il faudrait prospecter d'avantage et inciter les acteurs à apporter leurs contributions à l'identification du rôle des témoignages oraux et écrits dans la construction et les valorisations des faits historiques.

Je finirai par employé une note de l' Historien français **D.Voldman** : « la différence n'est pas entre l'écrit et l'orale , mais entre les assignations de l'Histoire et les aspirations des "Historiés " entre l'absence des morts à tout jamais silencieux et la présence des vivants , à tout instant libres de redire autrement » (voldman, d.1986) .

Dr. SAIDI Meziane

Références Bibliographiques :

Bibliothèque du Centre d'Archives D'outre mer, Aix en Provence - Marseille (FRANCE).

1- Les cahiers de l'institut de l'Histoire du Temps Présent, chier n° 4 , JUIN 1987 . **L'IHTP (Questions à l'Histoire Orale)**

Table ronde du 20 juin 1986

-VOLDMAN Danièle « **L'invention du témoignage oral** » pp 77-91

-BECHER Jean Jacques « **le Handicap de l'a posteriori** » , pp 95-97

2- Les cahiers de l'institut de l'Histoire du Temps Présent, chier n° 21, Novembre 1992 , **L'IHTP (La bouche de la vérité ?)**

« **La recherche Historique et les sources orales** » Sous la direction de Danièle VOLDMAN.

- PESCHANSKI Denis « **Effets pervers** » , pp 45-53

-FRANK Robert « **La mémoire et l'Histoire** », pp 65-72

-VEILLON Dominique « **Technique de l'entretien Historique** », pp 117-124.

Le témoignage peut être libre en totalité ou guidé par l'historien qui établit, en fonction de ses préoccupations, un questionnaire de base. L'historien s'efforce de maintenir, dans le chemin qu'il désire, le témoin. Cette méthode plus contraignante risque de le faire passer à côté d'informations importantes. On sait, en outre, combien la forme des questions peut conditionner les réponses. Cette difficulté s'accroît quand témoin et enquêteur n'appartiennent pas aux mêmes aires de civilisation ou ne parlent pas la même langue ce qui nécessite un interprète avec tout ce que cela induit de rétention et d'intérêts. (Domergue-cloarec, d . 2008)

Un bon témoignage oral nécessite un minimum de connaissances de l'autre, de son milieu et de sa vie. Autrement dit, il faut une période d'appropriation, essentielle par exemple sur le terrain africain. Le chercheur doit savoir respecter les usages, les coutumes et connaître la place qu'occupe l'enquêté dans sa société. Il faut aussi apprendre à laisser parler l'autre en évitant de l'interrompre car il a sa logique de s'exprimer qui pourrait prendre du temps. Le chercheur n'a pas à faire preuve de son savoir. Il est là pour apprendre, ce qui nécessite de faire preuve d'une certaine humilité. Il faut donner au témoin la possibilité de communiquer son émotion. Il est plus facile de le faire oralement. Le témoignage libre ne l'est en réalité qu'au départ, car il est assez rare que l'historien se contente uniquement de l'enquêté. Il aura tendance à demander des précisions, des dates, des indications n'ayant pas forcément un rapport direct avec le sujet. Le témoin peut, à cette occasion, laisser échapper des informations intéressantes. L'inconvénient de ce type d'enquête, c'est le temps que le chercheur est en mesure d'y consacrer, des données parfois moins précises mais de meilleure qualité et une chronologie très lâche mais que l'on peut compenser par une consultation d'archives. Les informations, même indirectes, permettent une meilleure compréhension psychologique du sujet qui peut – le temps et la confiance aidant – fournir des documents. **Quand il s'agit d'anciens combattants, il peut être intéressant de connaître leurs revendications qui peuvent expliquer l'importance qu'ils accordent à tel ou tel fait ou à tel ou tel aspect.** (Bracco , h .2008).

Les interrogations quant à la fiabilité des sources orales portent sur leur contenu. Or, leur contenu dépend de la distance temporelle qui sépare les événements vécus de leur narration -la faculté de mémorisation de l'individu est ici en jeu, et du contexte dans lequel il s'énonce, c'est-à-dire de la mémoire collective de l'événement, du contexte politique environnant, des lectures faites ou des émissions qui participent au discours du témoin. Un même récit ne saurait être énoncé par le même témoin à différentes périodes de son existence. En bref, le contenu dépend du moment où l'on enregistre l'interview, de l'époque où la source est produite. Le contenu de la source orale dépend aussi de la relation entre l'interviewer et l'interviewé. L'idée que le témoin se fait de l'enjeu du témoignage, mais aussi les questions explicites et implicites de l'interviewer définissent ce qui est effectivement dicible. La subjectivité de l'historien qui interroge est imbriquée dans celle du témoin. Ceci rend l'interprétation de la source orale extrêmement complexe. La difficulté de la critique des sources orales, et donc de son interprétation vient de l'hésitation à attribuer le résultat du discours à l'un des trois facteurs suivants : un silence est-il le résultat de la relation que le

- **Le désir de se faire connaître surtout si le témoin a occupé une place importante.** Cette motivation va souvent de pair avec la justification. Ou même espérer l'obtention d'un poste important.

- **Le besoin de régler des comptes** surtout si le témoin n'appartient plus à l'institution militaire. Dans ce cas, le témoignage est essentiellement hypercritique et ne retient que les faits les plus négatifs.

- **Faire passer un message aux jeunes générations dans la société civile.**

(Veuillon , d. 1992)

Il est impératif de dire que beaucoup d'événements importants ont été occultés tandis que d'autres ont été magnifiés pour des raisons politiques. De ce fait , Tous les acteurs , encore en vie ont le devoir de relater leurs vécu de manière à empêcher que la vérité soit travestie par les falsificateurs de l'histoire ,(Bracco, h . 2008) et je ne m'empêche d'avouer qu'il est urgent que chacun des acteurs , encore en vie , quelque soit son niveau de responsabilité lègue aux **jeunes générations son témoignage** sous quelque forme que soit .

L'Historien doit donc entreprendre tout ce décryptage pour utiliser au mieux le témoignage. Il n'est pas toujours possible de le faire, soit parce que le témoin a disparu, soit parce que cela demande un travail considérable pour un résultat qui ne sera jamais crédible à cent pour cent. Le témoin qui écrit sur un grand personnage aura tendance à l'idéaliser surtout s'il a été très proche et même à se poser comme son défenseur.

Le contact de l'historien avec ce type de témoignage et de témoin est fréquent en **histoire militaire** pour des périodes contemporaines surtout à la demande de l'historien. Quand il a la possibilité de rencontrer le témoin, l'Historien s'aperçoit assez souvent qu'il reedit plutôt ce qu'il a écrit et qu'il est difficile de le conduire sur d'autres zones. L'écrit provoque une sorte d'enfermement. Le témoin devient prisonnier de son témoignage écrit. S'il arrive à s'en éloigner, il finit toujours par y revenir.

Ce type de témoignage reste utile pour l'historien qui peut le confronter aux sources écrites. Il donne une dimension plus humaine à l'Histoire, celle du vécu.

2 – Le témoignage oral :

L'Historien est forcément plus actif puisqu'il lui faut établir un dialogue. Dans ce cas, on retrouve le problème de la posture du témoin qui est un élément déterminant : plus la position sera élevée, plus on aura des difficultés à avoir de bonnes informations et à sortir d'un discours convenu. La qualité de l'information est souvent - bien que ça ne soit pas une règle absolue - inversement proportionnelle au grade. Un témoin haut gradé sera toujours très prudent tandis qu'un sans grade n'aura pas cette prudence et ne se sentira pas lié à l'institution militaire. Ce n'est pas propre à l'histoire militaire, on le retrouve dans d'autres domaines comme le domaine politique.

- La "rehiérarchisation" des événements est également un problème qui se rencontre lorsqu'on demande à quelqu'un d'évoquer son passé: le témoin peut donner beaucoup d'importance à certains faits, qu'il a vécus, alors que d'autres, plus importants au niveau collectif, sont quasiment minimisés.

(Peschanski , D.1992)

De son côté, le chercheur peut être victime d'**illusions**:

- Il ne doit pas oublier qu'il est impliqué dans l'entretien et que par conséquent, il intervient dans la construction du témoignage. Les réponses du témoin peuvent être influencées, plus ou moins inconsciemment, par l'interviewer.

- Le chercheur doit également se méfier du sentiment, trompeur, de réalité du témoignage : puisque c'est le vécu de celui qui témoigne qui est évoqué, on pourrait être enclin, comme diraient d'autres, à tout prendre pour "argent comptant". (Frank, r. 1992).

4- Types de témoignages :

1 – Le témoignage écrit libre :

Celui qui témoigne par écrit est le plus souvent un gradé, un officier et très rarement un simple soldat qui réservera plutôt son témoignage à sa famille .Tout passage de l'oral à l'écrit implique une dénaturation. Le témoignage écrit n'est pas brut mais pensé, réfléchi, corrigé, policé et même censuré surtout si le sentiment d'appartenir à un corps, à une formation, ou à une institution est vif. Un narrateur rédigeant sans autre contrôle que lui-même peut avoir tendance à retoucher, à exagérer et même à gommer la réalité au profit de ce qu'il aurait voulu qu'elle soit. Le témoignage sera, sauf exception, amputé de certains éléments qu'il convient de ne pas verser dans le monde civil, le devoir de réserve des militaires étant beaucoup plus fort que celui des autres corps. (Veuillon , d. 1992)

Quelles sont les motivations de celui qui témoigne ?

Ces motivations peuvent être très diverses et pas toujours clairement exprimées. On peut déceler les motivations suivantes :

- **La souffrance** qui conduit au besoin de dire, d'extérioriser celle-ci, de faire connaître le sacrifice. Ce motif peut provoquer le phénomène inverse, c'est-à-dire une fermeture, un silence qui peut aussi être un réflexe culturel. En Afrique traditionnelle, on tait les phénomènes douloureux ou peu glorieux.

- **Le besoin de vérité même** si celle-ci va à l'encontre de ce qui se dit. La justification répond généralement à des critiques qui ont été faites, même si elles ne sont pas adressées directement à celui qui témoigne. L'auteur considère qu'il est de son devoir de dire ce qu'il a vécu ou ce dont il a été témoin. Ce qui ne veut pas dire qu'il dit tout.

particuliers (l'étude de la mémoire ou celle de la vie quotidienne, l'analyse de l'évolution des représentations ou des discours sur les discours) ?

La collecte de sources orales, lorsqu'il s'agit d'entretiens avec des témoins, nécessite des précautions particulières: l'Historien emploie une technique spécifique à l'entretien Historique, mais il doit également recourir aux enseignements de la sociologie et de la psychologie afin de savoir conduire ses enquêtes et, surtout, de pouvoir interpréter les silences, les hésitations, les redites, les lapsus, etc., dans le discours de ses interlocuteurs. Il faut également savoir parfois être patient: **par exemple lorsqu'on cherche à obtenir plus de détails de la part d'un témoin qui hésite à en dire davantage, que ce soit parce qu'il est de nature réservée.**

Il faut avouer que le témoignage historique et les archives orales sont des sources majeures pour l'historien du temps présent. Ils posent la question de **l'usage du témoignage, des enjeux de mémoire(s)** et soulèvent des préoccupations méthodologiques particulières.

3- Les effets pervers du témoignage :

Le témoignage oral est sujet à une série d' "**effets pervers**", qui nécessitent une **grande vigilance** de la part de l'historien parce qu'ils agissent autant sur le témoin que sur le chercheur (Frank, r. 1992)

Chez la personne interviewée, on rencontre plusieurs sources d'erreurs :

- Le témoin est questionné au sujet d'événements qui ont eu lieu dans un passé plus ou moins proche; il doit se les remémorer, puis les transmettre au chercheur. Malheureusement, sa mémoire est influencée par ce qu'il a vécu, lu ou entendu dire par d'autres. La mémoire d'un être humain est construite à partir de son savoir et ses expériences. C'est ce que les chercheurs appellent "**l' handicap de l'a posteriori**". (Becher,j. 1986)
- Lors de l'évocation de souvenirs, il peut aussi y avoir des interactions entre la mémoire individuelle, privée, et la mémoire collective, publique. Certaines personnes peuvent par exemple être sincèrement persuadées d'avoir vécu certains faits, alors qu'elles en ont seulement entendu parler. D'autres, parce qu'ils font partie d'un groupe social déterminé, peuvent affirmer avoir participé à certains événements, parce que ces événements sont inscrits dans la mémoire collective du groupe auquel ils s'identifient ou veulent être identifiés : ils "mentent" pour être conformes au rôle social qu'ils jouent ou veulent paraître jouer face au chercheur.
- Le même type de situation peut également se présenter lorsque le témoin ne veut pas donner une opinion différente de l'opinion commune, par crainte de se faire remarquer ou d'attirer un jugement défavorable de l'enquêteur.
- Il arrive aussi que le témoin donne des réponses erronées par ignorance: il peut déclarer son ignorance, mais il peut également donner involontairement de fausses réponses parce qu'il est sincèrement persuadé qu'elles sont bonnes.

Heureusement, l'introduction de techniques nouvelles, les enregistrements audio, et vidéo, de même que l'évolution de la méthode historique, ont permis de considérer les sources orales d'un autre œil. Désormais, le magnétophone permet d'enregistrer et de conserver indéfiniment, sur des supports, les témoignages de ceux qui ont joué un rôle politique, culturel, ou économique, mais également les témoignages des acteurs " oubliés " de l'Histoire : Ceux que l'Histoire traditionnelle n'a longtemps évoqué qu'à travers des chiffres et des statistiques, sans chercher à s'intéresser à l'aspect quotidien de leur vie. La reconnaissance des archives orales a beaucoup contribué au développement de l'Histoire de leurs "vécu et au fil du temps, ils sont devenus objets de l'Histoire, y apportant leur contribution.

2- "Pièges" et difficultés de l'Histoire orale :

Donner la parole au témoin, c'est solliciter sa mémoire et cette mémoire source doit être traitée par l'Historien comme une source ordinaire qui nécessite une méthodologie adaptée aux objectifs de sa recherche. La mémoire qui intéresse l'Historien est évidemment la mémoire collective et le témoignage oral est loin d'être la seule source pour en retracer l'Histoire.

Certains historiens refusaient de légitimer l'Histoire Orale à cause du caractère non fiable des sources. Il faut reconnaître qu'il s'agit effectivement d'un problème de taille: la parole est **fluctuante**, ce qui est affirmé par un témoin peut être contredit quelques instants plus tard par ce même témoin.

Une autre de ses faiblesses réside dans le fait que le témoin ne transmet que la part d'informations qu'il veut bien livrer : l'interview est un peu une partie de cache-cache entre le chercheur et son témoin. Pour différentes raisons, l'individu qui se prête au jeu des questions peut fausser ses réponses : par exemple, lorsque l'attitude du chercheur le contraint à se réfugier sur la défensive, que ce soit parce qu'il donne trop l'impression d'être celui qui sait tout, ou parce que ses questions sont trop **inquisitrices**. Dans d'autres cas, le témoin peut aussi être sur la défensive parce que les questions sont trop "inconfortables" et représentent soit une gêne, soit un danger, pour celui qui y répond : dans ce cas, la tentation de fausser les réponses peut être grande, afin de "brouiller les pistes".

Parmi les questions que posent les sources orales peuvent être relevées les points suivants :

- Les Historiens qui utilisent de telles sources ne sont-ils pas des « **Historiens sous surveillance** », puisque les acteurs de la période et du champ étudiés peuvent contester nos affirmations, s'élever contre nos interprétations, proclamer au nom de leur présence effective au moment du déroulement des faits, au mieux que nous nous trompons malgré notre bonne foi, au pire que nous falsifions la Vérité ».
- Quelle place pour la rencontre avec le témoin ? **La source orale, et en particulier le témoignage, sont-ils une source spécifique ?**
- La source orale est-elle une façon de combler les lacunes des archives utilisées ? Trouve-t-elle sa justification dans le cas d'objets d'études

supposant, bien évidemment, que ces faits soient assez récents pour que des témoins soient en mesure d'apporter leur témoignages. Ainsi comprise, l'Histoire orale s'attache principalement à compléter les documents écrits, à fournir une information sur des événements du passé mal documentés.

Les domaines où l'Histoire orale joue un rôle central sont nombreux : Histoire des peuples colonisés, Histoire du monde du travail, Histoire des résistances civiles, Histoire des réfugiés, Histoire des femmes, Histoire des expatriés (les algériens expatriés en nouvelle Calédonie tient comme exemple concret)... etc. . Dans tous ces domaines, les acteurs de l'Histoire laissent peu de traces écrites. Les interroger permet de combler les lacunes de la documentation. Dans d'autres domaines comme l'Histoire politique, l'Histoire militaire ou l'Histoire religieuse, l'Histoire orale sert d'appoint. Elle complète utilement la documentation écrite.

Un deuxième apport essentiel de l'histoire orale est sa faculté de rendre compte de la **subjectivité**. Une interview bien menée rend mieux compte des émotions, désirs, peurs et hésitations qu'un rapport de réunion, un article de presse, voire même une correspondance ou un journal intime.(veillon ,d. 1992)

L'Histoire orale, pour beaucoup de ceux qui la pratiquent, est plus qu'une science auxiliaire de l'Histoire. Il s'agit d'une discipline académique au sens propre du terme, proche de l'Histoire mais aussi de l'Anthropologie, de la Psychologie et de la Sociologie et disposant, comme toute discipline académique, de sociétés savantes, de revues spécialisées et de chaires universitaires. (Wallenborn,h.2002).

Il est nécessaire, à ce propos et dans le même contexte, de définir aussi le sens des expressions : *Archives orales*, *Sources orales*.

L'Archive orale est une archive sonore qui ne contient que des enregistrements de paroles ou de discours de personnes ou d'institutions au cours de leur activité ordinaire. L'archive orale est recueillie par un Archiviste, Historien Ethnologue, Sociologue, Enquêteur ou d'autres, afin d'être déposée dans une institution, à disposition des chercheurs futurs ; il peut s'agir par exemple de discours d'hommes politiques, de chants tribaux ou patriotiques, etc. Il ne s'agit donc pas de témoignages oraux recueillis par un chercheur lors d'une enquête ; dans ce cas-là, on parle de *Source orale*. En effet, la *Source orale* est une source "provoquée", dans le sens qu'elle est recueillie auprès d'un témoin par un chercheur, en fonction du type de renseignements dont il a besoin pour sa recherche.

Les documents d'archives que les colonisateurs ont élaborés et laissés n'avaient pas couvert tous les domaines de la vie ni touché de façon exhaustive toutes les catégories socioprofessionnelles. La méthode des enquêtes orales offre une possibilité de combler ce vide dans les écrits historiques. Il s'agit dès lors de reconstituer l'histoire sociale telle que vécue par les informateurs eux-mêmes et non pas telle que perçue par les historiens ou autres auteurs d'ouvrages ou de documents d'archives. (DIBWE, d. 2006)

extension, l'oralité désigne ce qui, dans le texte écrit, témoigne de la parole et de la tradition orale

cette modalité d'expression orale - vivante et multiséculaire - continue d'assurer la

communication quotidienne et d'exprimer l'expérience socioculturelle dans toute sa plénitude et sa complexité

Bref, C'est "l'ensemble de tous les types de témoignages transmis verbalement par un peuple sur son propre passé" .

Cette tradition orale constitue donc la mémoire collective du groupe social en l'absence de documents écrits. On regroupe sous cette appellation l'histoire contée, les mythes , les légendes, les contes, les proverbes , les poèmes populaires ,les devises, les chants sacrés et profanes, , les épopées ,etc. L'analyse même rapide de ces différents genres d'expression orale montre que la tradition se rapporte aussi bien au passé du groupe qu'à son présent et à son devenir. (voldman, d . 1986)

L'oralité doit donc être considérée comme une modalité de civilisation où les

informations générationnelles les plus pertinentes pour la survie de la communauté n'ont besoin que de la mémoire humaine et non de l'écriture. Dans ces sociétés d'oralités , les échanges oraux sont conçus comme un élément essentiel de ce qui fonde la cohésion communautaire. Ils dominent dans tout ce qui ressort de la vie communautaire : communication, divertissement, transmission des connaissances...(Ben-abbas, m, 2013)

La tradition orale renvoie à l'ensemble des témoignages- comportant divers éléments de contenu- transmis verbalement, totalement ou partiellement, de génération en génération d'un peuple sur son passé. Comme fondement de la mémoire collective et élément de référence identitaire à protéger, elle ne cesse d'enregistrer dans ses genres variés l'expérience commune, accumulée au fil du temps. Concernée par les besoins humains, elle conçoit toutes les connaissances par référence à la proximité pratique et. par le contact personnel avec les personnes âgées, l'imitation et la participation à la vie communautaire. Aussi aide -t-elle les

Personnes à acquérir un large éventail de connaissances pratiques sur divers aspects de l'activité humaine sans qu'il soit nécessaire de faire appel à l'explication verbale, jugée non -opérationnelles, voir non-fructueuses. Cet apprentissage s'effectue dans un contexte naturel et écologique puisque les gens, dans ce type de société d'oralité, ont tendance à vivre en étroite relation avec leur milieu et avec les autres, contrairement à la civilisation de l'écriture où l'on pense en termes de distance et de façon abstraite sur son mode de vie. (Ben-Abbas, m, 2013)

Commençons par situer l'Histoire orale comme discipline. Au sens étroit du terme cette expression désigne **une technique de recherche en Histoire**, ce que les manuels appellent **une science auxiliaire de l'Histoire**. Elle consiste à recueillir des témoignages oraux sur des faits du passé, en

Histoire orale et Oralité

Dr. Saidi Meziane
Maitre de Conférences Habilité
ENS Bouzareah (ALger)

Résumé :

Depuis des décennies, l'Histoire orale semble susciter un intérêt croissant chez les chercheurs, un intérêt auquel les avancées technologiques facilitent la récolte et le traitement des sources orales. Les Historiens, bien que conscients des possibilités offertes par les sources orales, excluent souvent leur utilisation ou s'en tiennent à mentionner qu'elles offriraient un complément intéressant à leurs recherches. La timidité des Historiens à l'égard de l'Histoire orale est d'autant plus surprenante qu'elle contraste avec le discours de remise en valeur des acteurs dans le récit historique et l'intérêt contemporain pour l'individu.

La vitalité de l'oralité s'exprime à travers l'expansion de l'audio visuel. De là une question se pose : **que faut-il entreprendre pour tirer le meilleur profit de cette synergie entre l'écriture et l'oralité ? et quelles stratégies à adopter pour la sauvegarde du patrimoine linguistique diversifié des sociétés tout en restant ouvert au monde ?.**

Définir l'Histoire orale et Oralité, les pièges et difficultés de l'Histoire orale, les types témoignages et de leurs usages, ses effets pervers et des enjeux de mémoire et bien d'autres points seront l'objet de cette étude.

Mots clés :

L'Histoire orale et Oralité, témoignage, source orale, archive orale, Histoire du présent,

1- Définition de l'Histoire orale et oralité :

L'Histoire orale est la pratique d'enregistrer et de diffuser les contes tirés du quotidien et de s'en servir pour retracer l'Histoire d'un peuple, d'un lieu ou d'une famille. Elle est considérée comme un révélateur inégalable pour reconstituer l'atmosphère et les mentalités d'une époque, car elle met en relief une série de petits vrais faits qui constituent l'existence.

Cette Histoire est extrêmement utile pour combler le manque de documentation avec un grand risque toutefois qu'on le comble faussement. En effet, lorsqu'on a rien d'autre que l'Histoire orale on tombe dans une situation peu crédible, c'est celle d'avoir une Histoire à source unique.

L'Oralité est un mode de communication fondé sur la parole humaine et sans autre moyen de conservation que la mémoire individuelle. **Par**